

Version caviardée

Coûts détaillés

Table des matières

1	Principales composantes du coût des travaux.....	4
1.1	Approvisionnement et construction.....	6
1.2	Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet.....	6
1.3	Coûts du client	7
1.4	Frais financiers.....	8
1.5	Autres coûts	8
1.6	Provision.....	8
2	Coûts de télécommunications	9

Liste des tableaux

Tableau 4	Coûts de la rubrique « Client » (en milliers de dollars)	7
-----------	--	---

Liste des figures

Figure 1	Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet, excluant les coûts de télécommunications.....	5
Figure 2	Répartition des coûts des activités du Projet, excluant les coûts de télécommunications	6
Figure 3	Répartition des coûts de télécommunications par activité	10

Liste des annexes

Annexe 1	Coûts annuels	
-----------------	----------------------	--

Demande relative à la construction du nouveau poste de Bagotville à 161-25 kV et sa ligne d'alimentation

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

Tableau 1
Coût des travaux d'avant-projet et de projet par élément
 (en milliers de dollars de réalisation)

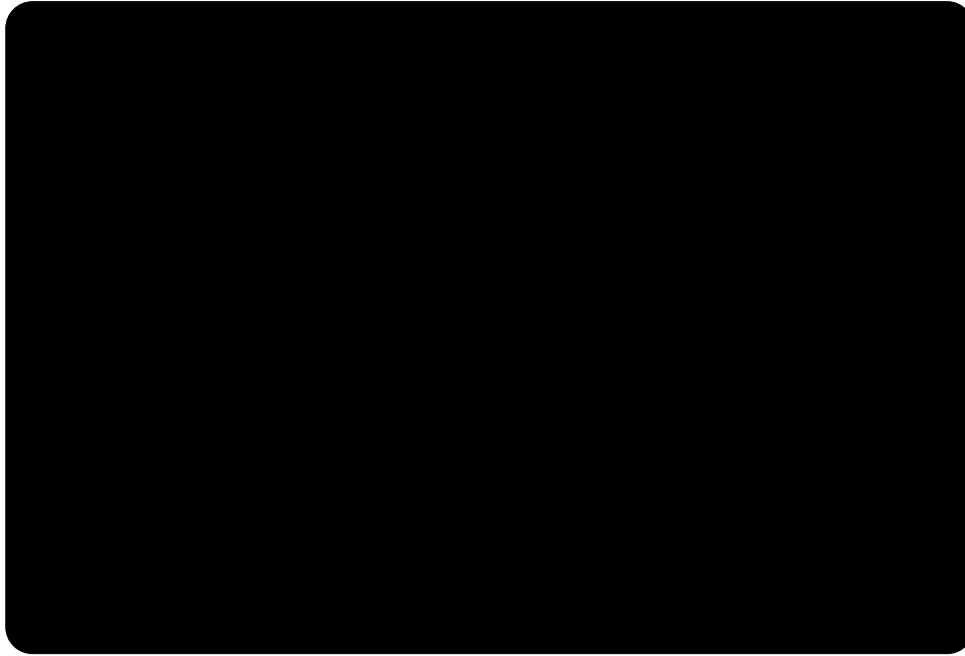
	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (Lignes et Postes)	Télécommunications	Total Postes et télécommunications
Coûts de l'avant-projet					
Études d'avant-projet					
Autres coûts					
Frais financiers					
Sous-total					2 576,5
Coûts du projet					
Ingénierie interne					
Ingénierie externe					
Client	1 878,8	3 286,8	5 165,6	61,1	5 226,7
Approvisionnement					
Construction					
Gérance interne					
Gérance externe					
Provision					
Autres coûts					
Frais financiers					3 930,9
Sous-total					80 935,7
TOTAL	31 616,1	51 445,5	83 061,6	450,6	83 512,2

1 Principales composantes du coût des travaux

- 2 Les coûts du Projet, excluant ceux de télécommunications, sont de 83,1 M\$ et sont détaillés
 3 dans la présente section.

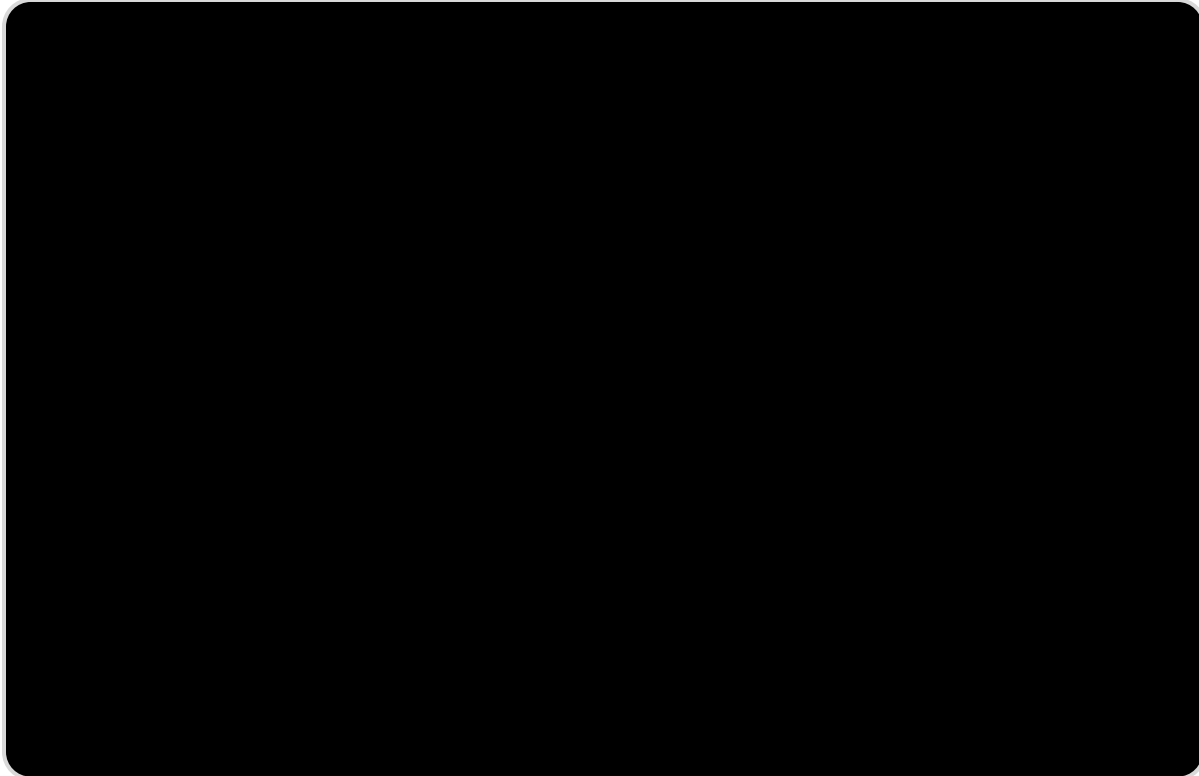
- 1 Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont présentés à la section 2.
- 2 La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne par rapport aux autres
- 3 coûts du Projet ; ces derniers représentent ██████\$, soit ██████ du coût de 83,1 M\$.

Figure 1
Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet,
excluant les coûts de télécommunications



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet.

Figure 2
Répartition des coûts des activités du Projet,
excluant les coûts de télécommunications



1.1 Approvisionnement et construction

- 3 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction du Projet s'élève à
- 4 ██████\$, soit ██████ du coût total des travaux du Projet de 83,1 M\$.

1.2 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet

- 5 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
- 6 ██████\$, soit ██████ du coût total des travaux du Projet de 83,1 M\$. Les coûts des travaux
- 7 d'ingénierie sous-traités à l'externe, qui représentent ██████, seront imputés au prix coûtant.
- 8 Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation
- 9 interne. Quant aux coûts de ██████\$ pour la gérance de projet, soit ██████ du coût de 83,1 M\$,
- 10 ils représentent tous les frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance de chantier. Les
- 11 frais de gérance sont mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet,
- 12 le ratio des frais de gérance interne s'élève à ██████ du coût de 83,1 M\$.
- 13 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin que
- 14 ceux-ci demeurent concurrentiels.

1.3 Coûts du client

- 1 Le tableau 2 présente une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du tableau 1. Ces
 2 coûts s'élèvent à 5,2 M\$, soit 6,2 % du coût de 83,1 M\$.

Tableau 1
Coûts de la rubrique « Client »
(en milliers de dollars)

Description	Total	Avant	2024	2025	2026	2027
Expertise immobilière	2 438,4	0,0	1 398,2	616,5	423,7	0,0
Inspection finale et mise en route	1 718,3	0,0	47,9	104,5	1 565,9	0,0
Mise en valeur	444,6	0,0	0,0	0,0	444,6	0,0
Expertise Technique	407,2	0,0	119,4	75,9	211,9	0,0
Communications et relations publiques	157,1	0,0	70,2	64,4	22,5	0,0
Total	5 165,6	0,0	1 635,7	861,3	2 668,6	0,0

3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- 4 • Expertise immobilière : activités réalisées pour, entre autres, l'obtention des droits de
 5 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières ;
- 6 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et
 7 spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant
 8 la mise en service commerciale ;
- 9 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui
 10 au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu. C'est
 11 un montant forfaitaire prédéterminé par type d'installation visée par le Programme de
 12 mise en valeur intégrée. Ce montant est établi en fonction de l'impact résiduel de
 13 l'installation ;
- 14 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des
 15 équipements et à la planification de l'exploitation du réseau ;
- 16 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les
 17 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes
 18 régionaux.

1.4 Frais financiers

1 Les frais financiers totaux s'élèvent à 4,0 M\$, soit 4,8 % du coût de 83,1 M\$. Conformément
2 à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux immobilisations
3 en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin projetée, soit
4 5,985 % pour 2022².

5 De plus, conformément à la décision D-2003-68³, le Transporteur précise que la capitalisation
6 des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,675 %⁴ procure une
7 réduction de 0,9 M\$ pour un investissement total de 83,1 M\$.

1.5 Autres coûts

8 Les autres coûts s'élèvent à ██████\$ et représentent ██████ du coût total du Projet de 83,1 M\$.
9 Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 10 • Gestion des matières dangereuses ;
- 11 • Fourniture de matériel ;
- 12 • Matériel à projets et guichet unique ;
- 13 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 14 • Frais d'acquisition des biens et services ; et
- 15 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

16 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à des
17 activités nécessaires au bon déroulement de celui-ci. Ils seront facturés par la suite au Projet
18 en fonction des coûts réels.

1.6 Provision

19 La valeur de la provision s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût de 83,1 M\$. Toutefois,
20 conformément à la demande de la Régie⁵, la provision s'élève à 11,7 % lorsque l'on retranche
21 du coût du Projet les autres coûts et les frais financiers.

22 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes
23 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,
24 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché
25 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte
26 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des
27 travaux du Projet.

¹ [D-2002-95](#), p. 91.

² [D-2022-053](#), p. 143.

³ [D-2003-68](#), p. 26.

⁴ [D-2022-053](#), p. 24.

⁵ [D-2003-68](#), p.18.

1 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul
2 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,
3 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que sur le degré
4 de risque que l'organisation est prête à accepter.

5 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et
6 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »
7 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts
8 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)
9 pour le Projet du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier. Par
10 conséquent, le coût final du Projet correspond au montant réellement engagé au cours de sa
11 réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.

2 Coûts de télécommunications

12 Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de 0,5 M\$ pour les actifs
13 de télécommunications qui lui sont associés.

14 Les travaux de télécommunications décrits à la section 4.2.3 de la pièce HQT-1, Document 1
15 représentent 0,5 % du coût total des travaux associés au Projet de 83,5 M\$. La figure 3
16 présente la répartition des coûts de télécommunications entre les diverses activités requises
17 pour la réalisation du Projet.

Figure 3
Répartition des coûts de télécommunications par activité

